



Mardi 25 octobre 2016

## Travaux de démolition et de remise en état du lit majeur de l'Arc

### Commune d'Aix-en-Provence

Suite à un arrêt de la Cour d'Appel du 04 octobre 2016 sanctionnant des infractions aux codes de l'Urbanisme et de l'Environnement, l'État, représenté par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône, va procéder à **l'exécution d'office de travaux** de démolition et de réaménagement d'une parcelle privée, située en rive droite dans le lit majeur de l'Arc.

En effet, au terme d'une longue bataille juridique impliquant des démarches devant des juridictions pénales et civiles, le contrevenant a été condamné à une remise à l'état initial de son terrain ; or, le propriétaire a refusé de se soumettre à la décision de justice malgré de multiples rappels.

En conséquence, l'État a décidé de se substituer au propriétaire compte tenu de la carence constatée.

La mobilisation sans faille des services de l'Etat depuis plusieurs années (plus de 5 ans) se trouve pleinement justifiée par le risque inondation provoqué et amplifié par les remblais illégaux constatés sur cette parcelle de plus de 2 hectares.

Les travaux débutent **à compter du 25 octobre 2016 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2016**, en fonction des conditions météorologiques. Ils doivent permettre le rétablissement du fonctionnement hydraulique initial.

Ils consisteront à déplacer 30 000 m<sup>3</sup> de déchets et de terre qui faisaient obstacle à l'écoulement naturel de la rivière Arc. Cette opération illégale aggravait de façon considérable l'aléa inondation et exposait en conséquence toute la zone à un risque majeur en cas de crue.

Le montant total de l'opération (enlèvement des déchets et recyclage) s'élève à 1 410 000 euros. Cette somme sera réclamée dans son intégralité au propriétaire contrevenant.

La conduite d'opération est assurée par le Service Mer, Eau et Environnement de la DDTM13.

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Préfecture des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) - [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)

@prefet13 Bureau de la communication Interministérielle -

04.84.35.40.00

COMMUNIQUE DE PRESSE